RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 03330
Numéro SIREN : 428 792 931
Nom ou dénomination : AB Mauri France

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2019 sous le numéro de dépôt B2019/001108

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .. ..

.... *LYON*

Date : 09/01/2019

5192259

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/001108**
n°de gestion : **2009B03330**
n°SIREN : **428 792 931 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 09/01/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

AB Mauri France - Société par actions simplifiée
40 et 42 avenue Georges-pompidou Immeuble "le President" 69003 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

5192259

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon - 44 rue de Bonnel
69433 LYON Cedex 03
Tél : 08 91 02 69 69 - Fax : 04 72 60 69 81

1108

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/08/2018	Net Au 31/08/2017
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	179 621	126 272	53 349	85 591
Fonds commercial	5 316 481	4 916 481	400 000	400 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	254 703	187 494	67 209	102 387
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 428		11 428	11 232
TOTAL (I)	**5 762 232**	**5 230 246**	**531 986**	**599 210**
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	61 992		61 992	190 360
Avances et acomptes versés sur commandes				1 455
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 711 640	9 762	1 701 879	2 313 938
Autres	3 664 378		3 664 378	2 865 778
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	170 988		170 988	92 303
Charges constatées d'avance	43 731		43 731	37 036
TOTAL (II)	**5 652 729**	**9 762**	**5 642 968**	**5 500 870**
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	**11 414 962**	**5 240 008**	**6 174 954**	**6 100 080**

Bilan Passif

	Net Au 31/08/2018	Net Au 31/08/2017
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel dont versé : 2 020 000	2 020 000	2 020 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport	250 916	250 916
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	196 772	168 226
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	203 948	307 970
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	611 729	570 924
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**3 283 365**	**3 318 036**
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	290 689	285 739
TOTAL (II)	**290 689**	**285 739**
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		50 265
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 939 183	1 597 689
Dettes fiscales et sociales	598 838	774 934
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	62 878	73 416
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	**2 600 900**	**2 496 304**
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	**6 174 954**	**6 100 080**

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/09/2017 au 31/08/2018			Du 01/09/2016 Au 31/08/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	18 376 174	110 989	18 487 163	18 166 649
Production vendue de biens				
Production vendue de services		1 325 975	1 325 975	862 632
Chiffre d'affaires Net	**18 376 174**	**1 436 964**	**19 813 137**	**19 029 281**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			95 239	131 952
Autres produits			194	320
TOTAL (I)			**19 908 570**	**19 161 553**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			12 375 033	12 208 397
Variation de stocks (marchandises)			128 368	(109 933)
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			4 043 631	4 048 006
Impôts, taxes et versements assimilés			107 401	106 353
Salaires et traitements			1 716 784	1 801 310
Charges sociales			766 925	786 839
Dotations aux amortissements sur immobilisations			65 803	70 320
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			1 459	10 186
Dotations aux provisions pour risques et charges			45 560	25 728
Autres charges			33 559	5 929
TOTAL (II)			**19 284 524**	**18 953 135**
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**624 046**	**208 419**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				1 418
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)				**1 418**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change			636	528
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			**636**	**528**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			**(636)**	**890**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			**623 410**	**209 309**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/09/2017 Au 31/08/2018	Du 01/09/2016 Au 31/08/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 171	3 420
Sur opérations en capital		2 333
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	**8 171**	**5 753**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 161	900
Sur opérations en capital	1 616	162
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	**3 777**	**1 062**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**4 394**	**4 691**
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	16 075	(356 924)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**19 916 741**	**19 168 725**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**19 305 012**	**18 597 801**
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	**611 729**	**570 924**
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 325 975	862 632
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/08/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 6 174 954 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 611 729 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

Vente en gros de levures et d'ingrédients de boulangerie.

Ci-après le tableau des effectifs moyens par catégorie.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

40-42, Avenue Georges Pompidou 69003 LYON

Appartenance à un groupe financier :

ABF Overseas Limited - 10 Grosvenor street - London W 1K 4QY - Royaume Uni

Ci-après le tableau de composition du capital social.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2015-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Vérification de comptabilité

La vérification de comptabilité initiée par l'administration fiscale au cours du précédent exercice s'est conclue durant le présent exercice par un rappel d'impôt sur les bénéfices de 24.308 euros et des majorations et intérêts de retard pour un total de 2.161 euros.

Ce rappel d'impôt a été arrêté après imputation de 12.423 euros de déficits reportables sur la base imposable rectifiée . Le montant des déficits antérieurs à reporter a été rectifié en ce sens.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Aucun changement de méthodes comptables n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le poste "Concessions, brevets, licences..." est constitué de logiciels informatiques acquis par l'entreprise. Ils sont systématiquement amortis selon le mode linéaire sur deux ans.

Le fonds commercial reçu dans le cadre d'un apport partiel d'actif à effet du 1er janvier 2000 pour une valeur de 4.873.369 euros a été totalement amorti. Cet amortissement a fait l'objet d'une réintégration au plan fiscal préalablement à l'opération.

Le fonds commercial reçu à l'occasion de la transmission universelle du patrimoine de la société BEG FRANCE SARL intervenu au cours de l'exercice 2011 pour une valeur de 38.112 euros a été totalement amorti au cours des précédents exercices. Cet amortissement a fait l'objet d'une réintégration au plan fiscal.

Le mali technique constaté à l'occasion de l'absorption, au cours de l'exercice 2014 de la société GB PLANGE FRANCE SARL au profit de la société AB MAURI FRANCE SAS a été enregistré à l'actif du bilan dans un sous-compte du poste "Fonds commercial" pour un montant de 400.000 euros. Les tests de dépréciation de ce mali technique n'ont pas conduit à procéder à une dépréciation de cet élément incorporel.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable pour le montant de la différence.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou

commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition) ou à leur coût de production (hors intérêts des emprunts souscrits en vue de leur élaboration).

Compte tenu de leurs natures les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune décomposition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Installations générales — linéaire sur 9 ans,
- Matériel de transport — linéaire sur 3 ans,
- Matériel de bureau — linéaire sur 3 ans,
- Matériel et outillage — linéaire sur 3 ans,
- Mobilier de bureau — linéaire entre 5 et 10 ans.

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. En ce qui concerne les créances, une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques et des charges connus ou probables à la clôture de l'exercice. Ces provisions sont recalculées chaque année en tenant compte de la meilleure estimation du risque à la date de l'arrêté des comptes.

Au 31 août 2018 le poste provisions pour charges s'élève à 290.689 euros. Il correspond aux engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2018) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 1.50% soit le même taux que pour l'exercice précédent.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté au compte 444 - "Etat - impôt sur les bénéfices" pour un montant de 26.205 €.

Le crédit d'impôt couru sur les rémunérations potentiellement éligibles de 2018 a été enregistré à la clôture de l'exercice au débit du compte 4487 - "Etat - produits à recevoir" pour un montant de 12.276 euros.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - "Charges de personnel - CICE".

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 19.516 €.

Utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Au cours de l'exercice l'entreprise a utilisé le produit du CICE pour financer son activité grâce notamment à des actions de formation de son personnel.

Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées sont conclues aux conditions normales du marché.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 35.023 € hors taxe.

L'intégralité de cette somme correspond à des prestations entrant dans les diligences directement liées à la mission de commissariat aux comptes.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	12	
Agents de maîtrise & techniciens	9	
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	**21**	

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 020 000	1.00000	2 020 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	2 020 000	1.00000	2 020 000

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	

Commentaire

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite font l'objet d'un enregistrement comptable annuel. Ils figurent au passif du bilan au poste "Provisions pour charges" pour un montant de 290.689 euros.

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaire

Fonds commercial

LIBELLE	Montant
Eléments Achetés	
Eléments Réévalués	
Eléments reçus en apport	
Fonds commercial - GB Ingredients	4 878 369
Fonds commercial - BEG France	38 112
Mali de fusion - GB Plange	400 000
TOTAL	**5 316 481**

COMMENTAIRES

Les fonds commerciaux GB Ingrédients et BEG France ont fait l'objet d'une dépréciation totale au cours des exercices précédents pour un montant de 4.916.481 euros.

Les tests de dépréciation effectués sur le "mali de fusion" GB Plange n'ont pas conduit à déprécier ce dernier.

Identité des sociétés consolidant la société mère

Dénomination sociale Siège social	Montant capital	% détenu
ABF Overseas Limited Weston Center - 10, Grosvenor Street - LONDON W 1K 4QY - Royaume Uni	2 020 000	100.00

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations :	
Immobilisations incorporelles		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 542 895		
TOTAL	**5 542 895**		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	708		
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	266 755		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**267 463**		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	11 232		196
TOTAL	**11 232**		**196**
TOTAL GENERAL	**5 821 589**		**196**

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		46 793	5 496 102	
TOTAL		**46 793**	**5 496 102**	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			708	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier		12 760	253 996	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		**12 760**	**254 703**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			11 428	
TOTAL			**11 428**	
TOTAL GENERAL		**59 553**	**5 762 232**	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	5 057 304	30 947	45 498	5 042 753
	5 057 304	**30 947**	**45 498**	**5 042 753**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	94	79		173
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	164 981	34 777	12 438	187 321
Emballages récup. et divers				
	165 076	**34 856**	**12 438**	**187 494**
TOTAL GENERAL	**5 222 380**	**65 803**	**57 936**	**5 230 246**

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations	285 739	45 560	40 610		290 689
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II	**285 739**	**45 560**	**40 610**		**290 689**

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	28 746	1 459	20 444		9 762
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	**28 746**	**1 459**	**20 444**		**9 762**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**314 485**	**47 019**	**61 054**		**300 451**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		47 019	61 053		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	11 428		11 428
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	10 510	10 510	
Autres créances clients	1 701 130	1 701 130	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 282	1 282	
Impôts sur les bénéfices	78 904	26 728	52 176
Taxe sur la valeur ajoutée	122 189	122 189	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	18 276	18 276	
Groupe et associés (2)	3 440 596	3 440 596	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	3 132	3 132	
Charges constatées d'avance	43 731	43 731	
TOTAL	**5 431 176**	**5 367 573**	**63 604**

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 939 183	1 939 183		
Personnel et comptes rattachés	275 388	275 388		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	246 630	246 630		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	45 231	45 231		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	31 589	31 589		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	62 878	62 878		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**2 600 900**	**2 600 900**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	116 693	
Autres créances	3 440 596	
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	777 827	
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

commentaire

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Libellé	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	623 410		623 410
Résultat exceptionnel (y compris participations)	4 394		4 394
Résultat comptable	627 804	16 075	611 729

Commentaires :

Montant de l'impôt:16.075 euros dont :
Rappel d'impôt sur les bénéfices : 24.308 euros
Crédit d'impôt famille : -8.233 euros

Accroissement et allégement de la dette future d'impôt

Accroissements et allégements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allégements		
Prov. Non déductible année de dotation	302 800	84 784
Total des déficits d'exploitation reportables	234 346	65 617
Total des amortissements différés		
Total des moins values à long terme		
TOTAL	**(537 146)**	**(150 401)**

Commentaire :

Impôt société calculé au taux de 28%.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt - 2

Accroissements et allégements	Montant	Impôt
Accroissements		
Provisions réglementées :		
- Amortissements dérogatoires		
- Provision pour hausse des prix		
- Provision pour fluctuation des cours		
Autres :		
TOTAL		
Allégements		
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :		
- Provision pour congés payés		
- Participation des salariés		
Autres :		
Participation construction	12 111	3 391
Indemnités de fin de carrière	290 689	81 393
TOTAL	**302 800**	**84 784**

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	3 318 036
- Distributions	(646 400)
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	**2 671 636**
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	**2 671 636**
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	570 924
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	(570 924)
Variations en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	**2 671 636**
Résultat de l'exercice	611 729
Capitaux propres à la cloture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	**3 283 365**

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/08/2018	Exercice clos le 31/08/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	18 276.00	18 965.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**18 276.00**	**18 965.00**

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/08/2018	Exercice clos le 31/08/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	**18 276.00**	**18 965.00**
448700 Etat - prod.à recevoir	18 276.00	18 965.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**18 276.00**	**18 965.00**

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/08/2018	Exercice clos le 31/08/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**441 667.96**	**383 813.40**
Dettes fiscales et sociales	**418 105.31**	**345 281.94**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	**54 439.42**	**48 749.54**
TOTAL	**914 212.69**	**777 844.88**

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/08/2018	Exercice clos le 31/08/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**441 667.96**	**383 813.40**
408100 Fourn.fact.n.parv.services	81 903.00	91 144.34
408101 Fourn.fact.n.parv.transport	270 132.00	212 400.00
408102 Fourn.fact.n.parv.commissions	89 632.96	71 848.07
408110 Fourn.fact.n parv.stocks		8 420.99
Dettes fiscales et sociales	**418 105.31**	**345 281.94**
428200 Congés payés provisionnés	124 092.23	112 299.39
428300 Rtt provisionnés	35 252.79	19 967.39
428600 Personnel primes à payer	106 362.69	83 097.43
428604 Plan d'épargne entreprise	1 298.00	244.00
438200 Charges s/congés prov.	61 909.93	56 087.95
438300 Charges s/rtt provisionnés	17 554.84	9 853.97
438600 Autr.charg.soc.à payer	44 097.98	34 452.19
438604 Effort de construction prov.	12 110.63	9 877.84
438606 Formation continue prov.	9 182.31	11 689.53
438607 Taxe apprentissage prov.	6 243.91	7 712.25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	**54 439.42**	**48 749.54**
419800 Clients remises à accord	54 439.42	48 749.54
TOTAL	**914 212.69**	**777 844.88**

AB MAURI FRANCE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 2 020 000 euros
Siège social : Immeuble "Le Président" – 40/42 avenue Georges Pompidou
69003 LYON
428 792 931 RCS LYON

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 611 728,97 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	611 728,97 euros
Prélèvement sur les réserves	
Sur les autres réserves, soit	201 498,75 euros

AFFECTATION

A la réserve légale	5 227,72 euros	
A titre de dividendes	808 000,00 euros	
Total	**813 227,72 euros**	**813 227,72 euros**

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 0,40 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1er décembre 2018.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	**Autres revenus**	**Dividendes**	**Autres revenus**
31 août 2017	646 400 €	/	/	/
31 août 2016	707 000 €	/	/	/
31 août 2015	303 000 €	/	/	/

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Madame Simone KROPLIN

AB Mauri France

Exercice clos le 31 août 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

Ernst & Young Audit
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03

Tél. : +33 (0) 4 78 63 16 16
www.ey.com/fr

AB Mauri France

Exercice clos le 31 août 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société AB Mauri France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB Mauri France relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Immobilisations incorporelles » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations incorporelles. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, leur correcte application et le caractère raisonnable des estimations en découlant.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents sur la situation financière et les comptes adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 15 novembre 2018

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Pierre-Emmanuel Passelègue